Liberte Politique

Municipales : comment le coronavirus complique l'organisation du scrutin

Article rédigé par Le Parisien, le 05 mars 2020

Source [Le Parisien] Des élus prévoient de proposer des masques et des produits hydroalcooliques à l'entrée des bureaux de vote, d'autres s'inquiètent de manquer de personnel pour accueillir les électeurs.

« Il ne faut pas ajouter de psychose à la psychose! » Maire d'Auray (Morbihan), dans un département qui est désormais l'un des quatre <u>foyers de contamination au nouveau coronavirus en France</u>, Joseph Rochelle « ne demande pas le report » des <u>élections municipales</u> prévues le 15 et 22 mars. C'est d'ailleurs la ligne du gouvernement, malgré l'épidémie au stade 2 qui se propage dans le pays et les appels à un report émis par certains autres élus dans les zones les plus touchées.

Le scrutin étant maintenu, <u>en tout cas « à l'heure actuelle »</u> comme le précise l'exécutif, il reste à l'organiser. Mais entre ceux qui s'inquiètent de l'utilisation de stylos et de bulletins ou des machines électroniques à voter, et d'autres qui craignent de manquer d'assesseurs, la crise sanitaire risque de perturber son déroulement. Alors que plus de 45 millions de Français sont appelés aux urnes, les consignes <u>de ne pas se serrer de mains</u> et d'éternuer dans son coude pourraient ne pas suffire.

Plusieurs mairies ont déjà annoncé que des masques et des flacons de gel hydroalcooliques seront disponibles à proximité des isoloirs. Celle de Cannes a indiqué mardi que les 57 bureaux de vote de la commune seront aussi soigneusement nettoyés et désinfectés.

« La question de l'organisation va surtout se poser à partir de lundi prochain. Je prendrai toutes les mesures nécessaires que me recommanderont la préfecture et l'autorité régionale de Santé », confie Joseph Rochelle à Auray. Pour le moment, il doit « gérer l'urgence » au quotidien, alors qu'un premier malade <u>est décédé dans le Morbihan mardi</u>. « Très clairement, on s'oriente vers une généralisation de la mise en place des masques et <u>des gels hydroalcooliques</u> dans les bureaux de vote », estime-t-on à l'Association des maires de France (AMF).

retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici